



**Compte rendu de la réunion du  
Comité Territorial LPO Limousin du 7/03/2023**  
52<sup>ième</sup> Comité Territorial de la LPO Limousin

Membres du CT	Présent(e)s			Excusé(e)s
	secrétaire séance	à Aix	en visio	
Gilles CHESTERMAN			X	
Didier DUPONT		X		
Bernard FAURIE			X	
Sylvie HEINTZ				X
Philippe HUBERT		X		
Guy LABIDOIRE	X	X		
Patrick LABIDOIRE		X		
Marion LASSAIGNE				X
Stéphane LEROUGE				X
Xavier MILLON		X		
Gérard NONIQUE-DESVERGNES		X		
Jean-Paul OLLIER		X		
Didier RENSON				X
Amandine SANCHEZ			X	
Pierre VERNEUIL		X		
<b>Salariés</b>		X		
Jérôme Roger		X		
Mathieu André				
<b>Adhérent(e)s</b>				
<b>Intervenant(e)s extérieur(s)</b>				

► ► **Validation du CR du 7/02/2023** → Le CR du CT du 7/02/2023 est validé unanimement et sans remarque.



## **A. Communication des activités des salariés de la Délégation**

### **A1. Ligne directrice pour la prise en compte du Milan Royal dans les projets éoliens.**

Mathieu André présente un diaporama résumant les connaissances actuelles sur l'impact des éoliennes sur le Milan royal, lequel semble être le rapace diurne le plus sensible à leur présence du fait de son mode de chasse « nonchalant » et de son vol souvent à hauteur de pâles.

Quelques éléments de contexte tout d'abord :

- Strictement européen, le Milan royal compte un effectif estimé entre 26 000 et 30 000 couples dont 90% concentrés sur 5 pays.
- La dynamique démographique de l'espèce est bonne. Après un point bas atteint en 2004 ; en témoigne par exemple la multiplication par 5 en 13 ans des migrateurs franchissant les Pyrénées.
- En Limousin également, les effectifs nicheurs et l'aire de répartition augmentent régulièrement, tout comme le nombre de dortoirs hivernaux connus.
- La mortalité détectée due aux éoliennes a concerné 19 individus en France en 2021 et est estimée à une centaine d'individus par an sur Allemagne/Espagne/France (les 3 principaux pays pour l'espèce).
- Malgré les progrès réalisés dans le cadre du Plan National d'Actions porté par la LPO (interdiction de certains rodenticides), 30 empoisonnements sont encore à déplorer chaque année, dont certains avec un produit interdit depuis longtemps.

Cette situation globalement réjouissante et qui valide le travail accompli par les associations doit nous encourager à redoubler d'efforts envers cette espèce emblématique :

- Sur le plan national, le Plan d'actions coordonné par la DREAL « Grand est » et la LPO affine les prescriptions concernant la prise en compte de la présence des Milans royaux de telle façon que les porteurs de projets soient d'emblée dissuadés si l'espèce est présente sur la zone, aussi bien en tant que nicheuse que pendant l'hivernage. Cela consiste à mettre en place des zones tampons autour des noyaux de couples nicheurs, des aires de nidification connues et des dortoirs hivernaux recensés. Et cela repose également sur des suivis dont la fréquence est adaptée aux buts poursuivis.
- En Limousin, en plus de l'application des préconisations nationales, cela doit nous inciter à poursuivre les suivis avec encore plus de rigueur. Cela doit aussi s'accompagner d'encre plus de communication à laquelle peut contribuer la création et le maintien de placettes de nourrissage hivernal.

**Le diaporama présentant le détail de la présentation de Mathieu André est disponible sur le site de la LPO Limousin**



## **B. Points devant faire l'objet d'une prise de décision**

### **B1. Evolution du Règlement Intérieur de la LPO Limousin.**

Afin que des prétextes purement administratifs ne brident pas les énergies militantes, l'article du règlement intérieur de la LPO Limousin est modifié comme suit : « le Comité Territorial ne comportera pas plus de 20 conseillers » (au lieu de 15 jusqu'à présent)

Cette modification est adoptée à l'unanimité.

### **B2. Lancement de l'opération Tournesol 2023. Quels sont les besoins, en quantité, de chaque département ? Quels producteurs sollicite-t-on ?**

L'opération de commande à deux producteurs locaux travaillant en agriculture biologique est reconduite selon les mêmes modalités et avec les mêmes fournisseurs que l'année précédente avec une augmentation des quantités pour répondre à la demande croissante.

Pour éviter toute dérive, chaque livraison est accompagnée d'une fiche détaillant les conditions et les modalités de ce nourrissage.

## **C. Points d'information et suivi des projets**

### **C1. Préparation des Assises 2023. Point d'étape.**

Tout baigne grâce au groupe Creuse !

Didier et Gilles ont visité la salle des fêtes de Champsanglard que nous prête la Mairie et qui est très bien. L'équipe des Creusois prévoit la sortie matinale et s'occupe de l'apéritif dinatoire avec des produits locaux. Mathieu Orphelin, le nouveau Directeur Général, participera à l'AG en distanciel.

Un covoiturage est mis en place avec deux points de rassemblement sur l'A20, un à Uzerche et un à Limoges

### **C2. Compte rendu Conseil d'Administration LNE.**

Ce CA auquel ont participé Philippe et Guy a rassemblé une trentaine de personnes.

Il était marqué par l'arrivée de Marion Fourtune, nouvelle Directrice, succédant à Jean-Jacques Rabache qui fut l'un des tout premiers salariés des APN du Limousin (et que le CT de la LPO salue fraternellement).

Il a été consacré à la présentation des principales actions participatives menées par les structures associatives en faveur de la biodiversité (connaissance comme protection).

3 nouvelles associations demandent leur adhésion à la fédération :

- « Radio Trouble fête » : média associatif indépendant historique de la Haute-Vienne depuis 1981 et qui a toujours été aux côtés des associations
- L'Association de Défense du Bois de Bouéry à Mailhac sur Benaize (87) qui s'oppose à un projet éolien condamné par toutes les associations naturalistes dont la LPO mais qui remonte à la surface avec l'appui de l'Etat et d'un bureau d'étude mercenaire.



- « ERINA », association de sauvegarde des mammifères sauvages qui a pour objectif principal la création d'un centre de soins dédié à la prise en charge des mammifères en détresse afin de les soigner et de les relâcher pour un retour à la vie sauvage. Elle vient ainsi compléter l'action de « SOS Faune sauvage » qui n'est habilitée qu'à l'accueil des oiseaux.

### **C3. Mise en place du PNA sur les Pies-grièches et sa déclinaison en Limousin.**

Le bilan de l'enquête à laquelle a participé la LPO Limousin vient d'être publié (NOTTELLET.S & F. MAGNARD, 2022, Estimation de la taille de la population de Pie-grièche grise *Lanius excubitor* en période de reproduction dans le Massif central (France), LPO Auvergne-Rhône-Alpes, 41 pp) Il comporte quelques imperfections sur la forme qui ne doivent pas occulter la grande inquiétude confirmée sur l'avenir de l'espèce en Limousin, dans tout le Massif Central et donc en France puisque nos deux régions Limousin et Auvergne hébergent la quasi-totalité de la population nicheuse nationale désormais coupée du contact avec le reste du continent.

Compte tenu de la totale dépendance de nos trois espèces de Pies-grièches aux milieux agricoles, le CT décide que les projets locaux et nationaux qui les concernent, et en particulier le PNA, seront intégrés aux discussions du groupe agriculture. (cf plus loin)

### **C4. Point sur les actions "forêt" (avec en particulier les actions d'opposition aux coupes en cours sur Millevaches).**

Les membres du CT rapportent toutes et tous des témoignages de coupes rases observées cet hiver autour de chez eux, en particulier sur des parcelles feuillues âgées et sur la forêt linéaire que constituent les vieilles haies arborées.

L'actualité a été marquée par l'opposition d'une partie des habitants de Tarnac (19) à la coupe du « Bois du Chat », une forêt privée, composé d'accrus naturels occupant des pentes qui bordent la Vienne. La présence physique des opposants sur place dès l'apparition des engins d'abattage, accompagnée de la diffusion d'un argumentaire très approfondi et respectueux des bucherons et de leurs entreprises, a abouti le 6 mars à l'organisation simultanée de 2 manifestations : une des exploitants forestiers réclamant leur liberté de travailler avec l'appui du président du CD19 et une autre des habitants appuyés par les assos de protection (dont la LPO, le GMHL, LNE et « Canopée »).

Ces actions ont abouti à la suspension du chantier et à la poursuite de « discussions » sous l'égide d'un groupe d'étude de l'Assemblée nationale auquel participe la Députée de la Creuse.

Le CT de la LPO Limousin salue l'engagement du PNR de Millevaches qui a fait tout son possible pour sortir par le haut de ce conflit en proposant d'acheter ces parcelles ou d'y appuyer la mise en place d'un contrat forestier adapté : propositions refusées jusqu'à présent par la propriétaire...

### **C5. Point sur les actions du groupe Agriculture.**

La période a été marquée par la tenue de deux réunions tenues à Augne (Pays Monts et Barrages-87) et aux Cars (CC de Châlus et Nexon-87) faisant le point sur les actions menées pour aider au retour ou au maintien de la biodiversité et présentant celles à venir. A chaque



fois, ces réunions animées pour nous par Laura Taysse et Franck Taboury se tiennent avec nos partenaires, c'est-à-dire le CEN NA et les structures intercommunales qui appuient ces projets.

Elles ont rassemblé à chaque fois plus de 45 personnes dont des agriculteurs partenaires, d'autres qui aspirent à le devenir et des élus locaux intéressés par ce travail de fond et ces actions très concrètes qui reposent sur la complémentarité du travail des salariés et des bénévoles de la LPO.

Le CT se félicite du développement de ces actions nouvelles pour la LPO Limousin tout en constatant qu'il reste à l'étendre sur les autres départements du Limousin.

Dans cette perspective, l'engagement confirmé de la LPO comme opératrice de la mise en place de Mesures Agro-environnementales sur le plateau de Millevaches nous permettra dès 2023 d'accroître notre aire d'intervention.

#### **C6. Compte rendu de la Commission chargée de répondre aux sollicitations.**

Le travail de veille écologique s'est poursuivi avec une réunion tenue le 2 mars.

En plus du traitement des sollicitations de particuliers ou d'associations faisant face à des projets qu'ils considèrent comme nocifs pour l'environnement, la commission a réfléchi à la mise en place, quand c'est possible et nécessaire, d'une « attestation » de la LPO par laquelle la LPO témoignera de la présence sur le site prévu d'un projet de telles ou telles espèces avec leur statut de protection et leur situation connue.

Ce projet d'attestation sera soumis à l'approbation du CT.

Les travaux de la commission font l'objet de comptes-rendus détaillés transmis aux membres du CT.

#### **C7. EPOPS 98.**

Xavier et Patrick confirment sa prochaine parution le 15/03.

Gaëlle Caublot qui assure (à la satisfaction générale !) la présentation de la revue étant engagée dans un nouveau travail, il faudra s'assurer que cela lui laisse la possibilité du travail à nos côtés.

#### **C8. Compte rendu accueil des nouveaux adhérents 87.**

15 nouveaux adhérents (sur les 150 sollicités) étaient présents au pôle nature où ils ont été accueillis par le « Rézobénévole 87 », des membres du CT appuyés par Adeline Bedok et Jérôme Roger.

Cette réunion laisse espérer l'engagement militant de plusieurs « nouveaux » et « nouvelles ».

#### **C9. Point info : adhésions.**

Jean-Paul confirme la progression continue des adhésions qui doit nous stimuler pour atteindre les 1000 rapidement. Pour le plaisir du chiffre rond, certes, mais surtout pour élargir et amplifier la voix de la faune et des milieux sauvages dont nous sommes les modestes porte-paroles.



## D. Questions diverses

### D1. Fête de la Rose de Saint-Yrieix sous Aix

Allain Bougrain-Dubourg y sera bien présent (4 et 5 juin). Il reste à caller les modalités précises de son accueil.

### D2. Manifestation sportive « Odyssée » des Millevaches.

Après « l'En Duo » d'Aubusson et le retour de la « Gilles Lalay » à Peyrat le Château, c'est cette nouvelle course motorisée qui vient confirmer que pour beaucoup de gens la Montagne Limousine avec ses grands espaces et sa faible population humaine doit devenir le terrain de jeux des adeptes de la moto tout terrain et des quads. Avec, bien entendu des passages sur des endroits sensibles et fragiles.

Cette fois-ci, c'est la haute vallée de la Vienne, le sud du plateau et les gorges de la Dordogne et de ses affluents qui sont concernés...

Nous allons essayer d'en savoir plus avant d'intervenir aux côtés des autres APN.

fin du CT à 22h50

Prochain CT : le 4/04/2023

**Validé le 4/04/2023**